

plupart d'entre eux s'inquiétaient surtout de l'influence des États-Unis et ce, dans plusieurs domaines.

La remise en question, par les États-Unis, des prétentions du Canada sur le Passage du Nord-Ouest a beaucoup retenu l'attention pendant nos audiences, celles-ci ayant eu lieu peu après le voyage du *Polar Sea*. Personne n'a prétendu que les États-Unis revendiquaient le passage pour eux-mêmes, mais beaucoup de témoins ont estimé que les Américains portaient atteinte à la souveraineté canadienne en affirmant qu'il s'agissait d'un détroit international.

La défense a été un autre domaine de préoccupation. La majorité des témoins ont reconnu que la nécessité de protéger la force de dissuasion, basée aux États-Unis, contre des attaques qui passeraient par le pôle Nord et survoleraient le Canada, posait des problèmes. Cependant, les solutions proposées par les témoins ont été très variées. Certains témoins ont affirmé que la coopération avec les États-Unis en matière de défense aérienne du Nord contribuait à la défense de l'alliance occidentale, tout en permettant au Canada de contrôler et de limiter les activités des États-Unis sur le territoire canadien, et plus particulièrement dans le Nord. Comme l'a soutenu le Groupe de travail de l'Institut canadien des affaires internationales (section de la Capitale nationale), en ce qui concerne « l'importance stratégique de l'Arctique, [...] si le Canada n'adopte pas ces mesures de sécurité, les États-Unis agiront à leur guise (5) ». Par ailleurs, d'autres témoins, craignant particulièrement une guerre nucléaire entre l'Union soviétique et les États-Unis, ont affirmé que le Canada devrait se retirer du NORAD, soit pour échapper à un conflit possible, soit pour manifester sa désapprobation à l'une des superpuissances ou aux deux.

Rares ont été les tenants du retrait du NORAD qui ont parlé du fait que, si le Canada devait assurer seul la protection de son territoire, il serait alors obligé de mettre sur pied son propre système d'alerte et d'interception, suffisant pour convaincre les États-Unis que sa longue frontière du nord (et le trajet le plus court à partir de l'Union soviétique) était bien protégée contre une attaque aérienne.

En ce qui a trait à la souveraineté du Canada, les autres problèmes soulevés avaient surtout trait aux échanges commerciaux. Plusieurs témoins ont dit que l'accroissement de nos relations économiques avec les États-Unis pourrait un jour entraîner l'intégration économique et finalement l'absorption politique du Canada, quel que soit le résultat des négociations sur la libéralisation des échanges. D'autres témoins ont concentré leurs observations sur les dangers que court la culture canadienne. Ils ont dit craindre que la télévision, la radio, les livres et les films américains, en inondant le Canada, ne suppriment un jour toute manifestation d'une culture canadienne distincte. Faisant dans une certaine mesure contrepoids à ces sombres hypothèses, certains témoins ont eu une attitude plus optimiste, notamment le groupe de travail de l'Institut canadien des affaires internationales, selon lequel « depuis vingt ans le Canada est parvenu à une plus grande unité, s'est donné une identité et a pris confiance en lui-même (2) ».

La promotion des droits de la personne et le développement

Beaucoup de témoins voudraient que la politique extérieure du Canada mette davantage l'accent sur le respect des droits de la personne. Plusieurs tenants de ce principe, comme la Fondation canadienne des droits de l'homme, ont reproché au livre